

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de
Sélestat-Erstein**COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM****Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal****Séance du 02 juillet 2024**

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers
élus : 19

Secrétaire de séance : Mme Françoise KOELL

Conseillers en fonction : 18

Date de convocation : 27 juin 2024

Conseillers présents : 11

Membres présents : Mmes et MM. Valérie BENTZ, Jean-Michel CHALON, Gaël GREULICH, Nicolas GUTH, René HOELT, Françoise KOELL, Damien PFLEGER, Alice REIBEL, Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Corinne WEBER.

Conseillers absents : 7

Membres absents excusés : Mmes et MM. Monique DELL, Marie Hélène GOEPP, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Carole PEYNET, Caroline WAGENTRUTZ.

Procuration : 1

Membre absent ayant donné procuration :

- Mme Monique DELL à Mme Corinne WEBER.

Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.**Délibération n° COMM20240610****Objet : Programme FACE 2021 – travaux de renforcement et d'enfouissement du réseau électrique BT – attribution des travaux**

M. le Maire rappelle à l'assemblée que par la délibération n° COMM20211110 du 02/11/2021, le Conseil Municipal a confirmé le projet de renforcement et d'enfouissement du réseau électrique BT au niveau de la route de Meistratzheim dans le cadre du programme FACE.

Il informe également l'assemblée que les orientations d'aménagement de la Commune ont changé depuis l'approbation de ladite délibération et, après de nombreux échanges avec les Usines Municipales d'Erstein (UME), il semble à présent plus cohérent de déplacer les travaux afin d'intervenir dans la rue des Jardins où le réseau est vétuste, et non plus au niveau de la route de Meistratzheim comme prévu initialement.

Une consultation a été lancée du 17 avril 2024 au 03 mai 2024.

Une analyse des offres a été faite par notre maître d'œuvre, les UME.

Au terme de la procédure d'analyse des offres, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise SOBECA de IMBSHEIM pour un montant de 88 294,55 € HT soit 105 953,46 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu la délibération du 2 novembre 2021 relative au programme FACE 2021,

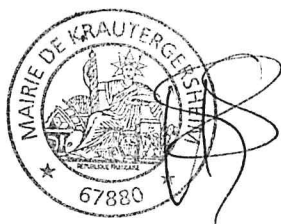
Vu l'analyse des offres,

- **APPROUVE** le déplacement des travaux concernés par le programme FACE et **DÉCIDE** d'effectuer des travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux électriques BT dans la rue des Jardins,
- **ATTRIBUE** les travaux à l'entreprise SOBECA de IMBSHEIM pour un montant de 88 294,55 € HT soit 105 953,46 € TTC,
- **AUTORISE** le Maire à commander les travaux à l'entreprise susvisée et à signer toutes pièces y afférentes.

Pour extrait conforme,
Krautergersheim, le 04 juillet 2024

Le Maire, René HOELT

La Secrétaire de séance, Françoise KOELL



Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant M. le Maire de Krautergersheim dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse de l'administration en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l'adresse internet suivante : <https://www.telerecours.fr/>